

Intitulé de l'UE	Technique d'expression et écriture professionnelle
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Maxence DELSAUT	26	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Technique d'expression et écriture professionnelle	26h	Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Technique d'expression et écriture professionnelle : 10h de théorie, 16h de travaux

Langue d'enseignement
Technique d'expression et écriture professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Ce cours nécessite un réinvestissement des contenus des cours des blocs 1 et 2 : MLE/EDP ; MLE/EP; TEOE I, TEOE II et TEOE III.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Assumer son rôle social et politique • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mobiliser adéquatement la communication professionnelle tant orale qu'écrite.
- Maîtriser des activités éducatives fondées sur la parole, l'écriture ou la lecture.

Contenu de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle

- Perfectionnement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage).
- Lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles.
- Exposé, jeu dramatique, écoute et reformulation, débat, conversation, entretien, lecture vivante.

Méthodes d'enseignement

Technique d'expression et écriture professionnelle : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, Activités synchrones et/ou asynchrones en distanciel

Supports

Technique d'expression et écriture professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams et/ou sur l'e-campus

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Technique d'expression et écriture professionnelle : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen écrit vaudra pour 70% de cette note.

Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2021 - 2022**